



## Déclaration préalable de l'Unsa Education

**CDEN du mardi 9 juin 2020**

Madame la Préfète,  
Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'Unsa Education tient à remercier les services préfectoraux d'avoir accédé à notre demande et permis la tenue de ce CDEN en présentiel.

Nous n'allons pas revenir une fois de plus sur les péripéties de ce pauvre collège Jean Moulin, il eût été tellement plus simple de poursuivre l'activité dans les anciens bâtiments avant d'intégrer directement les nouveaux ...

Bref, la crise sanitaire contraint les élèves et leur famille, les personnels de l'Éducation Nationale et du Conseil Départemental à un nouveau gymkhana d'un an ; ceux de Jean Moulin bien sûr, mais aussi tous ceux des collèges alentours, impactés eux aussi.

À la rentrée prochaine, alors que cette année avec 919 élèves (d'après l'enquête rapide de la rentrée 2019), les élèves du collège Hélène Boucher ont couru après les manuels, connu des difficultés en demi-pension ou avec les sanitaires, ..., jusqu'au confinement, il faudra réitérer pour un an ; l'effectif prévu étant sensiblement le même avec 897 élèves.

Et que dire de ceux de Mathurin Régnier ? Alors qu'on a tous eu des remontées de nos collègues disant que la montée en charge de 97 élèves supplémentaires était complexe dans ce collège, c'est une centaine d'élèves de plus qui seront présents à la rentrée 2020 !

Au sujet de la mixité sociale, on est toujours loin du compte : les élèves relevant de PCS favorisés (Le Coudray et Lèves) retournent à Hélène Boucher, collège de centre-ville, et ceux issus de milieux plus populaires restent à Mathurin Régnier.

En outre, nous n'avons pas eu d'information concernant les nécessaires modifications de la DHG et de la carte scolaire, et nous nous en étonnons.

Quel est l'impact de ce report d'ouverture sur les personnels de Jean Moulin ? Où vont-ils se retrouver à la rentrée ? Nous tenons à ce que tous les personnels soient écoutés et entendus par leurs services RH.

Quel en est aussi l'impact sur les mutations : les postes vacants en début de phase intra-académique le sont-ils toujours ? A 4 semaines de la fin de cette année scolaire, il est urgent de clarifier l'avenir des enseignants directement et indirectement impactés par la modification de cette carte scolaire.